

## Webinaires 2022

### Retours d'expériences sur les aires terrestres éducatives (ATE)

Dans le cadre de l'Espace Régional de Concertation–EEDD et du groupe de travail "Territoires", le GRAINE Auvergne-Rhône-Alpes a proposé en 2022 deux webinaires de retour d'expériences sur les Aires Terrestres Éducatives (ATE). Vous trouverez ci-dessous les notes prises pendant les webinaires ainsi que des questions-réponses entre les participants du webinaires et les intervenantes.

---

#### **Retour d'expériences de Céline Lochis pour l'école Rosa Parks et Anne Brunel pour la Ligue de Protection des Oiseaux Loire (LPO). 28 mars 2022.**

4 enseignant·es impliqué·es dans le projet et 2 personnes à la LPO (Anne et Virginie)

L'ATE du projet est un parc à proximité de l'école.

Financement de la ville de Saint Etienne, de la fondation Vinci Autoroute et OFB (pour 2021-2022).

Année 1 => 2019-2020 mais contexte sanitaire (confinement) donc labellisation "ATE en devenir"

Année 2 => 2020-2021 et labellisation ATE en juin 2021

Année 3 => 2021-2022 (en cours)

#### 2020-2021

Lien avec le programme scolaire : les sciences, les arts plastiques, la géographie,...

Alternance de sorties sur l'ATE et temps en classe pour revenir sur les observations.

Vocabulaire précis en lien avec le paysage, la faune et la flore.

Réalisation de photos des observations.

Anecdote : Grâce aux réalisations des couronnes avec le saule pleureur, tous les enfants reconnaissent le saule pleureur maintenant.

Temps de travail en petits groupes puis partage en grand groupe => règles de prise de parole, oser s'exprimer, utiliser un vocabulaire adapté, s'écouter,...

Rédaction d'articles sur le blog de l'école pour partager avec les autres classes, les parents,...

4 classes de CM1-CM2 => projet partagé avec les classes, difficile de trouver un temps pour travailler avec tous les enfants (agenda, nombre d'enfants,...).

Exposition dans l'école pour partager à l'échelle de l'école, tous les enfants connaissent ce parc dans leur environnement proche mais ils le voient d'un nouveau regard.

=> Obtention de la labellisation pour le projet ATE.

#### 2021-2022

Transfert du projet entre les élèves de CE1-CE2 avec les nouveaux CM1-CM2.

Toujours le lien avec les programmes scolaires et parcours citoyen des élèves.

Réfléchir sur les actions passées et voir les améliorations possibles pour la suite du projet.

Financement trouvé pour la dernière année de l'ATE avec la fondation Vinci Autoroute.

Complexe car plusieurs classes impliquées.

Intervention d'Eliane Cognard pour la DSDEN de la Loire (Académie de Lyon) : C'est avec le plus grand plaisir que j'ai pu suivre cette présentation. Un grand bravo pour le travail accompli. La mission académique EDD S, tient à souligner combien l'éducation nationale et notre académie sont attachées aux ATE. Nous avons cette année beaucoup d'écoles et collèges engagées. Nous pouvons suivre les travaux des uns et des autres, les partenariats remarquables qui permettent aux élèves de vivre une aventure formidable. Partenariat avec les associations dont la LPO, et avec les collectivités locales.

Les écoles et établissements ont pu avancer leur projet, les zones sont aujourd'hui délimitées, les premiers inventaires faits. Nichoirs, gîtes et autres refuges sont installés ou sur le point de l'être. Le fait que les ATE soient sur un espace public permet en outre une communication particulièrement motivante pour les élèves. Dans notre académie, beaucoup d'établissements se mettent en route, à l'image de l'école dont nous venons de voir les travaux remarquables dans la continuité du projet engagé l'an dernier. Ce qui sera inspirant pour tous. Après le temps des inventaires, le temps de l'action, voici venu celui de nouvelles observations, celui du réajustement incessant, mais aussi, et peut-être surtout, le plaisir de s'investir dans un projet motivant, encourageant, positif qui permet de se projeter avec confiance.

**Question** : Est-ce que les centres de loisirs à proximité ont été associés ?

=> Non, et problème d'organisation dans le centre de loisirs à proximité.

=> Précision de Mylène Malbrunot pour l'OFB : un centre de loisirs ne peut pas mener une ATE seul (dispositif à destination du milieu scolaire) mais peut participer à une ATE mise en place par l'école.

**Question** : Le projet présenté est sur 2 années, obligation sur un an ou pas

=> Dans leur tête ils sont partis sur 3 ans, envie de l'évaluer pour bien clôturer le projet et voir le devenir des panneaux dans le parc. Difficile à imaginer de continuer tout le temps, processus sur 3 ans alors qu'en fait ce n'est pas forcément sur 3 ans un projet d'ATE.

=> Complément de Mylène : inscription sur 1 an, en année scolaire, avec des pistes d'action pour la suite, demande de labellisation déposée au printemps d'après qui vaut tacite reconduction pour la rentrée suivante. Il serait dommage de s'arrêter en si bon chemin...

**Question** : Peut-on avoir des informations sur le montage financier ?

=> La LPO prend une partie sur sa convention avec la ville de Saint Etienne (20 séances réparties sur les 4 classes), réponses à un appel à projet de la Fondation Vinci Autoroute en 2020-2021, et à l'appel à projets de l'OFB pour 2021-2022.

Pas de participation de l'école ? => Sauf pour le car pour la sortie de fin d'année.

=> Complément de Mylène => l'appel à projets de l'OFB pour le financement des ATE va être renouvelé pour 2022-2023 mais on n'a pas encore les modalités (pérennisation, nouvelles ATE,... Lancement officiel le 01/05) par contre des co-financements sont nécessaires à trouver (80 % financement). Par ailleurs, cet AAP ne sera pas suffisant pour cofinancer l'ensemble tous les projets existants et à venir : des pistes de financements externes sont nécessaires à trouver (collectivités, mécénats, etc...).

**Question** : Le binôme peut-il s'appuyer sur une liste de ressources/d'outils qu'il a constituée en amont ?

=> Appui sur le wiki des ATE (cf lien plus bas), outils de la LPO pour les séances d'animation.

**Question** : 1ère année que des ATE sont mis en place, posture d'accompagnatrice de la structure ? Quelle est la place de l'enseignante et celle de l'accompagnatrice ? Temps de travail ? Investissement de l'enseignante sur l'année ? Comment avez pu impulser cette dynamique auprès des élèves ? Liberté sur la mise en place du conseil avec les élèves ?

=> En sortie la LPO amène les outils et mène la sortie, l'enseignante est plus là pour cadrer les élèves, un échange de rôle par rapport à la classe. Temps de préparation en amont des séances, temps de réunions entre les séances régulièrement entre LPO et les enseignantes.

=> Ecole en REP, conseils des élèves intéressants mais tous les élèves n'arrivent pas à rester concentrés et impliqués, temps courts sur 15-20 minutes, la liberté de décisions est limitée quand même il faut les guider. Conseil de classe par classe et ensuite mise en commun par les enseignantes entre les classes.

**Question** : Avez-vous fait une charte pour les conseils d'élèves ?

=> Au début non mais lors des conseils d'élèves, chaque élève a un rôle (cf fiche de l'OFB).

**Question** : merci pour ce retour d'expériences intéressant. Est ce qu'il y a eu du partage avec d'autres acteurs du territoire ? (élu, ...)

=> Manque de temps pour le faire, ancrage local et territorial avec les parents et les habitants, normalement un article devrait sortir dans Saint Etienne Mag mais on n'arrive pas à aller vers les autres services de la commune (espaces verts,...).

**Question** : Quel a été le rôle de l'éducation nationale dans ce projet : y-a-t-il eu un soutien pédagogique ou communication préalable sur les ATE de leur part ?

=> école/classe mise sur le projet via la LPO mais pas par l'académie.

=> Rappel historique :

- 2012 = démarrage du dispositif des Aires Educatives par les AME ;
- 2018 = expérimentation sur les ATE puis véritable lancement en 2019 mais avec un suivi national uniquement ;
- 2021 = mise en place du GRAE (Groupe Régional des Aires Educatives) en Auvergne-Rhône-Alpes, pour accompagner le déploiement des ATE, au sein de l'ERC- EEDD dans lequel les 3 académies d'ARA sont impliquées activement, avec accompagnement et soutien du dispositif.

### **Retour d'expériences de Claire Catil pour l'école de Saint Martin en Vercors et de Noëllie Ortega pour le Parc naturel régional du Vercors (PNR) – le 6 avril 2022.**

#### Démarrage du projet en 2018-2019, par 2 enseignantes

Projet avec des cycles 3 avec un appel à projet à destination des scolaires "Cap sur 2038" avec révision de la charte du PNR => 8 classes accompagnées sur la durée, une quinzaine de séances, 8 thématiques proposées.

Pour l'école de Saint Martin, intérêt pour la thématique autour de la réserve et d'essayer de reproduire cette mission de préservation d'un espace à proximité de l'école, prendre des décisions pour gérer un espace,...

Rencontre avec un garde pour découvrir ses missions et s'approprier les missions pour les mettre en œuvre par la suite.

Lien avec la commune et notamment l'ancienne équipe communale a mis un peu de temps à se mettre en place, rôle important d'une personne de la mairie qui a permis la rencontre avec les élus de la commune et l'agriculteur qui s'occupait de cet espace.

Ce n'est pas le terrain idéal mais il est facile d'accès par rapport à l'école. Cet espace est maintenant appelé "Aire terrestre éducative" par les enfants et les personnes impliquées dans le projet. L'agriculteur a donné son accord car cet espace ne l'intéressait pas.

Ni Claire, ni Noëllie ne connaissait les ATE en 2018-2019.

Lien vers le film : [https://youtu.be/\\_09wxg-jfcE](https://youtu.be/_09wxg-jfcE)

#### 2019-2020

Candidature avec les nouveaux élèves pour faire du projet une ATE, les décisions sont venues des enfants, soutien de la part des adultes impliqués dans le projet.

Installation d'un piège photos => accompagné par un spécialiste (emplacement, communication sur la mission, objectif de cette installation). Plusieurs déplacements de ce piège photos en fonction des résultats donnés. Pas de découragement de la part des enfants.

Pas de loup mais le chien du voisin, des hérons, renard, chevreuil,...=> moment assez fort la découverte des photos obtenues car on ne sait pas à l'avance ce qui a été pris en photos.

Importance de communiquer sur le projet car cela questionne les familles, les habitants,...=> organisation d'une soirée par les élèves avec beaucoup de monde (habitants, parents, élus,

techniciens, conservateur, garde, intervenants, autres élèves et enseignants, présence de 3 maires des communes alentours.

Présentation au micro du projet par les élèves, mobilisation des élèves qui ont lancé le projet et qui sont maintenant en 6<sup>ème</sup>. Cette soirée a été réalisée 3 jours avant le 1er confinement en mars 2020.

=> Obtention de la labellisation pour le projet ATE.

Projet perturbé par les confinements, et lors du retour sur l'espace, l'herbe avait beaucoup poussé => mise en place de chantiers de désherbage, débroussaillage pour créer des chemins d'accès sur l'ATE.

### 2020-2021

Pas de démotivation, le projet se poursuit avec de nouveaux élèves pour une nouvelle année.

Travail se poursuit avec le piège photos, association Mille traces pour le travail d'inventaires, rencontres de nouveaux gardes.

Année encore perturbée par le contexte sanitaire.

Pas autorisé à partir en vélo avec nuitée avec projet de partager le projet ATE avec d'autres donc projet semaine de vélo maintenu mais de manière différente.

Mise en test de jeux sur l'ATE : 9 m<sup>2</sup> de terre à inventer (CPIE Gâtine Poitevine), Kivaou (PNR de la montagne de Reims), Réserve en herbe (RNF).

Création d'un jeu de la ficelle par les élèves adapté à l'ATE, 4 à 5 séances pour faire ce jeu dont l'objectif est de comprendre les écosystèmes et les liens dans l'écosystème.

Inquiétudes des élèves suite à une construction près de l'ATE dans un champ, invitation d'élus à un conseil de la Terre élargi en mai 2021 pour expliquer aux élèves qu'il faut faire avec les activités humaines, que le projet de construction sur le champ était dans les règles.

=> Obtention de la labellisation pour le projet ATE.

### 2021-2022

Le projet continue avec toujours autant d'envie, et les élèves de CE2 viennent sur certains temps.

Poursuite des inventaires avec Mille traces

Envie des élèves de devenir spécialiste de l'eau et de leur rivière.

A suivre sur de nombreuses années nous l'espérons.

**Question :** Combien de temps passé par la chargée de mission éducation du PNR sur ce projet ?

=> Beaucoup de temps entre les interventions, les liens,...Plus d'une semaine de travail sur l'année scolaire. Beaucoup de temps pour les dossiers de labellisation. Accompagnement par une structure EEDD en plus de l'intervention de la chargée de mission du PNR.

**Question :** Avec quels financements, le PNR a-travaillé ?

=> Les financements pour la 1ère année sont passés dans le cadre de la révision de la charte, ensuite du temps financé dans le statutaire des parcs, fonds de tiroirs pour les séances de Mille traces.

**Question :** Quel est le coût financier d'un tel projet ?

=> Environ 2000-1500 € pour les interventions (sans compter le temps investi par l'enseignante et l'école pour l'organisation interne).

**Question :** Combien de sorties et de séances pédagogiques dédiées sur le temps scolaire ?

=> Entre 4 et 6 séances Avec l'association Mille traces, Claire retourne sur l'ATE régulièrement avec la classe en dehors des séances accompagnées, selon la météo (une dizaine de sorties dans l'année). Environ 3-4 conseils de la Terre selon les besoins.

**Question :** Suite à la vente des terrains, l'ATE a-t-elle disparu ? Ou réduite à l'espace rivière/ripisylve ?

=> La barrière posée par les enfants est restée, c'est plutôt l'espace de vision qui a été rogné.

**Question :** Quels conseils donneriez-vous à une association d'EEDD pour financer l'accompagnement et les interventions EEDD ?

=> L'OFB a fait un appel à projets pour le financement des ATE en septembre 2021, il sera relancé pour pérenniser les ATE en cours et un autre appel à projets pour aider les nouvelles ATE 2022-2023 : modalités en cours de définition (lancement officiel au 01/05/22) mais il s'agira à nouveau d'un cofinancement (80 %). Par ailleurs, cet AAP ne sera pas suffisant pour cofinancer l'ensemble tous les projets existants et à venir : des pistes de financements externes sont nécessaires à trouver (collectivités, mécénats, etc...).

**Question :** Qu'est-ce qu'il y a dans la convention entre l'école et la commune ?

=> voir le modèle sur le wiki ATE

**Question :** Avec les nouvelles ATE, quel rôle du Parc aujourd'hui ?

=> On ne peut pas s'investir autant que ce qui a été fait avec ce projet, financement par la région dans les lignes parcs pour les nouvelles ATE mais travaille en coconstruction avec des structures d'EEDD, le PNR va être là pour accompagner au lancement, signature convention, 1er conseil de la Terre et ensuite se mettra plus en retrait.

**Question :** Comment a été exploité le travail d'inventaire ?

=> Toutes les recherches sont consignées, il y a un affichage dans la classe sur le déroulé des observations, communication aux parents et à l'extérieur.

**Question :** Avez-vous réalisé des panneaux d'informations par exemple ?

=> Non pas de traces laissées sur le terrain pour le moment, les décisions sont prises et discutées au conseil de la Terre.

**Question :** Est ce que les ATE se font uniquement dans le cadre scolaire ?

=> Oui pour le moment exclusivement dans le cadre scolaire pour le moment.

### Liens utiles

[Présentation du dispositif des Aires terrestres éducatives \(ATE\)](#)

[Guide méthodologique des ATE](#)

[Wiki des aires éducatives](#)

[Plateforme SAGAE](#) pour :

- 1) demande de labellisation pour les démarches en cours
- 2) inscription pour l'année prochaine

- *Calendrier prévisionnel :*

- Demande de labellisation => dépôts des dossiers du 21 mars au 25 mai.
- Autour du 17 juin : annonce des résultats par l'équipe nationale OFB puis envoi des drapeaux, diplômes et fanions à partir du 20 juin.
- Inscriptions pour les ATE 2022-2023 => Juin à septembre.